



Lettre de l'UDAF de Paris n° 56 - Décembre 2017

Le mot de la Présidente

Dans quelques jours, la plupart d'entre nous va prendre un moment de repos pour fêter le temps de Noël. Je vous souhaite de pouvoir le partager en famille, avec des amis ou des proches.

Nos préoccupations quant à l'avenir de nos enfants seront un peu mises de côté mais elles n'en demeurent pas moins présentes.

Nous avons lu et entendu récemment, selon les résultats de l'étude internationale Pirls, menée tous les cinq ans depuis 2001, que la France affiche un déclin dans les compétences en lecture et en compréhension de ses élèves de CM1.

La France serait même la dernière en Europe. Il ressort de cette étude qu'il est préférable de commencer l'apprentissage le plus tôt possible, soit à l'école maternelle voire en établissement d'accueil de jeunes enfants, soit en famille. Cela confirme le constat réalisé par nos bénévoles de Lire et faire Lire.

Plus les jeunes enfants ont reçu tôt le goût des livres, plus ils sont attentifs lors des lectures avec le bénévole. Les conditions d'apprentissage de la lecture à la maison sont également déterminantes pour la scolarité de tous les enfants. Sachons donc prendre le temps de leur raconter des histoires, de les ouvrir à la magie du Livre, de les écouter lire, de leur expliquer le sens des mots qu'ils découvrent.

Faisons tout pour susciter l'envie de lire chez les enfants et les jeunes.

Un autre débat agite les parlementaires : lors d'une séparation de deux parents, la garde alternée est-elle une bonne solution pour l'enfant ?

Un enfant en résidence alternée vit en alternance au domicile d'un parent puis de l'autre. Cette définition ne précise ni le rythme, ni la fréquence de l'alternance. L'autorité parentale demeure conjointe en cas de résidence alternée.

L'équilibre affectif est un argument brandi par les adeptes et par les opposants de la garde alternée. Le pédopsychiatre Maurice Berger a constaté l'apparition de troubles liés à la discontinuité des lieux de vie et des figures d'attachement. Il préconise d'éviter la formule avant l'âge de 6-7 ans. D'autres la déconseillent avant 2-3 ans... Bref, le débat fait rage chez les experts.

Pour nous, parents et membres d'associations familiales, notre vœu le plus cher est que le bien de l'enfant demeure au centre de tous les échanges et des décisions prises. Il ne doit en aucun cas « passer de l'un à l'autre de ses deux parents avec la peur au ventre ».

Afin d'épauler les parents à établir des accords responsables autour de la question des enfants, la loi a ouvert droit à la médiation familiale. Le juge peut désigner un médiateur familial pour y procéder ; les parents peuvent également contacter le médiateur familial en amont de cette procédure. Je tiens à remercier les médiatrices de l'Udaf : elles participent au mieux être de ces familles blessées.

Je remercie aussi les diverses associations familiales qui confortent les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants, en les aidant dans des groupes de parole, des « Cafés-Famille », des lieux de rencontre et d'échange.

Pour les familles qui passeront du temps

à Paris pendant les prochaines vacances scolaires, je leur suggère une visite à la ludothèque de l'Udaf : c'est une véritable caverne d'Ali Baba ; chacun y trouve le jeu qu'il aime et en découvre un grand nombre. Vous pouvez également en emporter chez vous et partager un agréable moment en famille.

À toute l'équipe d'administrateurs, de bénévoles et de salariés œuvrant dans l'Udaf, je souhaite de belles fêtes de Noël ; un temps de pause souvent bien mérité afin de reprendre les activités avec dynamisme en janvier.

À toutes les familles : osons partager sans réserve notre temps !



Sommaire

- Les travaux de l'UDAF
- Les services de l'UDAF
- Les associations familiales
- Famillathlon - La Parisienne
- Zoom sur Lire et faire lire
- Les rencontres institutionnelles
- Agenda et réunions UDAF

Les travaux de l'UDAF

Réunion des Présidents d'associations familiales



Le Trophée des familles était de retour cette année pour sa 3ème édition.

Cet événement biennal permet à toutes les associations membres de l'UDAF de Paris de proposer leurs projets innovants dans les catégories suivantes :

- services proposés aux familles
- communication
- mobilisation des adhérents.

Ce concours, mené par la commission du développement associatif de l'UDAF de Paris, permet d'identifier et de recenser les bonnes pratiques et initiatives existantes au sein du réseau, et de valoriser les acteurs associatifs qui en sont à l'origine.

Cette année, nous avons eu le plaisir de découvrir de nombreux projets aussi variés les uns que les autres (sportifs, artistiques, manuels ...). Ces projets fédérateurs démontrent l'investissement du réseau associatif de l'UDAF de Paris en faveur des familles, pour des causes diverses telles que la lutte contre la précarité, l'éducation pour tous, l'inclusion des personnes en situation de handicap etc...

Une campagne de vote sur internet et la délibération d'un jury composé de membres de différentes institutions (DDCS, Ville de Paris, UNAF et UDAF) ont permis de désigner les actions les plus remarquables et faciles à reproduire.

Le 17 octobre dernier, les présidents et les membres des associations de l'UDAF de Paris se sont donc réunis pour la remise des prix du Trophée des Familles.

Nous souhaitons encore une fois remercier nos 12 participants et féliciter les 6 lauréats de cette 3ème édition.

Catégorie Services proposés aux Familles :

Tennis sport adapté, AGF 17e - 18e

Ateliers de langage, EGPE



Catégorie Communication :

Salon du livre et de la famille, AFC - 8e

Un problème ? Les AFL vous aident au quotidien, AFL



Catégorie Mobilisation des Adhérents :

Tricotez-coeur, EGPE

Atelier tricot, Familles de France - Paris 15



Les travaux de l'UDAF

Conférence sur l'ouverture du marché de l'Énergie

L'UDAF de Paris a organisé en partenariat avec l'URAF une conférence gratuite, le mardi 3 octobre sur le thème de « l'ouverture du marché de l'énergie ».

Trois intervenantes de qualité ont abordé les points suivants :

- Les évolutions majeures du marché avec Françoise Thiebault, Représentante des consommateurs au Conseil Supérieur de l'Énergie et Responsable du département « habitat - Cadre de vie » de l'UDAF 75

- La modernisation du réseau électrique et les compteurs communicants Linky avec Gladys Staessens, Responsable Communication et Relations Institutionnelles du programme Linky



- La lutte contre la précarité énergétique avec Violaine Lanneau, Adjointe Département Elus - Consommateurs - Adhérents - Formation (ECAAF), en charge de la consommation.

Vous trouverez le Compte Rendu de cette conférence dans son intégralité sur :

www.udaf75.fr/conferences

Les services de l'UDAF

La Ludothèque

L'UDAF de Paris a repris en septembre, un nouvel espace culturel : La ludothèque « Planète jeux », au cœur du 18ème arrondissement de Paris.

Ce lieu à vocation éducative et sociale a ouvert ses portes il y a près de 40 ans, ce qui est en fait la plus ancienne ludothèque de Paris. Aujourd'hui, cela représente plus de 200m² et 3000 jeux à disposition des petits comme des grands. Jeux de société, de construction, d'univers, et bien d'autres...

L'accent est mis sur le partage, l'ouverture d'esprit mais surtout sur les échanges intergénérationnels et inter-

culturels. Enfants, adolescents et adultes y sont les bienvenus. Chacun peut jouer sur place ou emprunter des jeux au gré de ses envies.

La ludothèque accueille aussi bien des groupes (autour de projets scolaires ou associatifs) que des particuliers.

Sophie Mazurier, Responsable de la structure et Gabriel Burkel, Ludothécaire, sont présents pour guider et conseiller les visiteurs et bénéficiaires dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Fort de son expérience la ludothèque a accueilli en 2016, 12338 visites !



Ce projet est soutenu par la Mairie de Paris, la CAF de Paris ainsi que le CE SNCF réseau Île-de-France.

Ludothèque Planète jeux - 68 rue Stephenson - 75018 PARIS

Remise de la Médaille de la famille

Mercredi 11 octobre dernier, a eu lieu la remise de la Médaille de la Famille dans les locaux de la Préfecture de Paris en présence de Mme Véronique Desmazières, Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales de Paris, de M. François Ravier, Secrétaire général de la Préfecture de Paris, de Mme Brigitte Bansat-le-Heuzey, Cheffe de pôle et inspectrice hors classe à la DDCS et de M. Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6ème arrondissement.

Cette année, 14 familles ont été honorées.



Les associations familiales

7ème édition - « Autour d'une scène ! » - Les Papillons blancs



Le 15 novembre dernier, à la Mairie du 9ème arrondissement, a eu lieu l'évènement musical annuel des Papillons blancs de Paris, « Autour d'une scène ! ».

Chanteurs, musiciens, professionnels et amateurs ont interprété sans distinction de genre musical ou de handicap des morceaux en acoustique amplifiée. La programmation a permis de présen-

ter de nombreux styles musicaux et de mettre sur un pied d'égalité, artistes handicapés et non handicapés.

Chaque année, « Autour d'une scène » reçoit plus de 300 candidatures, des auditions ont lieu permettant de sélectionner les 10 artistes retenus.

Madame Delphine Bürkli, Maire du 9ème arrondissement ainsi que Madame Kaspers-Schoumaker, Présidente de l'APEI, étaient présentes à cette rencontre.

3e édition salon du livre et de la famille - AFC du 8ème



Pour la 3ème année consécutive l'AFC 8e a organisé en partenariat avec la Mairie du 8e arrondissement un salon du livre dont les thématiques phares étaient : La famille, l'éducation et la jeunesse.

Ce fut là, l'occasion de rencontrer près de 50 auteurs pour des séances de dédicaces et autres ...

Ce salon s'est tenu le 18 novembre de 14H à 18h30 dans les locaux de la Mairie.

Première journée européenne des grands-parents – EGPE



Toute l'Europe est aujourd'hui amenée à réfléchir sur les formidables atouts que représentent les grands parents. Ainsi, l'EGPE, bien consciente de ces nouvelles

figures de la grand-parentalité, convie le 25 novembre, des témoins européens à livrer leur vécu de grands parents. Dans ce cadre, des experts français ont abordé le sujet de la place spécifique que chaque société réserve à ses grands-parents. Cette journée s'est déroulée dans les locaux de la Mairie du 14e arrondissement.

Association Jumeaux et Plus



Les 14èmes Journées Nationales de la Gémellité se sont déroulées sur le site prestigieux de l'Hôtel de Ville de Paris le 18 novembre dernier.

Comme chaque année, ces rencontres sont l'occasion pour la Fédération Jumeaux et Plus de diffuser les dernières informations sur le suivi des grossesses multiples.

La matinée a été consacrée aux interventions du Docteur Laurence Bussières qui a abordé les derniers développe-

ments concernant le Dépistage Prénatal Non Invasif et du Professeur Christophe Vayssière (CHU Toulouse) qui a traité la question du terme d'accouchement des grossesses gémellaires. Les Docteurs Corinne Bois et Marie-Noëlle Dufourg, coordinatrices santé de la cohorte d'enfants Elfe, nous ont, elles, délivré les derniers résultats de l'Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance qui permet de comprendre comment vivent nos enfants aujourd'hui.

L'après-midi était consacrée à l'autorité positive en répondant à la question : « Comment concilier exigence et bienveillance ? ». Animée par Agnès Duthéil, des Ateliers du positif, et illustrée par le témoignage d'une mère de jumeaux.



Le 24 septembre dernier a eu lieu pour la 13e édition, le Famillathlon.

Ce rendez-vous, au pied de la tour Eiffel, a rencontré cette année encore un franc succès. En effet, ce sont plus de 35.000 personnes qui se sont rendus sur le Champ-de-Mars pour participer aux nombreuses animations et pour rencontrer les différents acteurs sportifs et familiaux présents.

La convivialité, le partage et la bonne humeur étaient comme toujours de rigueur.

Le stand de l'UDAF de Paris, partenaire de l'évènement depuis sa création à quant à lui, bénéficia d'une grande nouveauté. En effet, après sa reprise par notre institution en septembre dernier, la ludothèque « Planète Jeux » était présente sur le stand. Ainsi, de nombreux jeux d'adresse et de construction étaient proposés. Les petits comme les grands

ont pu découvrir et essayer ensemble ces jeux originaux, aidés par nos deux ludothécaires. Le stand n'a pas désempli tout au long de cette journée ensoleillée...



Course la Parisienne

Nous félicitons chaleureusement les 14 courageuses employées de l'UDAF 75 qui ont participé à la 21ème édition de la course 100% féminine : La Parisienne. Cette course à pied de 7km au cœur de Paris a mobilisé cette année 28 419 participantes.

Nous adressons une mention particulière au pôle petite enfance qui cette année, était largement représenté parmi les participantes. Bravo à elles !



Zoom sur Lire et faire lire

Bilan départemental Lire et faire lire



Le bilan annuel du dispositif Lire et faire lire s'est tenu le 17 octobre dans l'amphithéâtre de la Mairie du 9ème. Pas moins de 130 personnes se sont réunies lors de cette matinée. Ce mouvement est animé par Louis-Pascal Kneppert, Coordinateur et Administrateur de l'UDAF de Paris ainsi que par une équipe de référents qui s'étoffe et accueille de nouveaux bénévoles au fil des années. Ce projet fédérateur compte à ce jour 318 bénévoles qui interviennent dans 304 structures éducatives. Pour plus d'information, contactez le secrétariat de l'UDAF de Paris au 01 48 74 80 74.



Les interventions en ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaire)

Lire et faire lire en ULIS est une activité spécifique soutenue par l'UDAF de Paris. Dans ce cadre, l'UDAF gère un réseau de bénévoles intervenants dans des classes ULIS en proposant des «ateliers de lecture». Nous avons interviewé le Coordinateur adjoint, Marc Bourguignat, ainsi que le Référent de programme, Hugues Andrade, pour en savoir plus sur cette démarche.

D'où vient ce projet ?

Il y a 8 ans, Mme Lætitia Di Luca, Professeur ULIS (ex UPI : Unité Pédagogique d'Intégration), a demandé à Lire et faire lire s'il était possible d'animer un «atelier de lecture» pendant le temps scolaire dans les classes ULIS. Le premier bénévole acceptant cette nouvelle mission, inconnu à l'époque, a été Hugues Andrade.

Qu'est-ce que les ULIS ?

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire dites ULIS, permettent la scolarisation dans le premier et le second degré, d'élèves présentant des troubles cognitifs ou comportementaux. Ces classes, qui sont composées d'une di-

zaine d'élèves chacune, permettent de faciliter l'intégration et l'évolution des adolescents concernés par ce cursus spécifique. Les ateliers de lecture ont lieu dans des classes ULIS du second degré (collège/lycée). Les jeunes bénéficiaires ont donc entre 14 et 20 ans.

Ces ateliers de lecture se présentent sous forme de séances d'une heure, animées par des bénévoles, en présence du professeur de la classe ULIS, ainsi que d'un(e) d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). Lors de cette séance, contrairement au principe originel de «Lire et faire lire», les élèves lisent eux-mêmes à haute voix, les uns après les autres, un livre, choisi par le professeur et le bénévole. Cette lecture permet non seulement d'optimiser des échanges entre les adolescents et le bénévole, mais elle favorise également la communication des adolescents entre eux. Cela est particulièrement positif, de l'avis des professeurs et des parents, car ce sont généralement des adolescents qui s'expriment peu et, surtout, qui ont un réel besoin de prendre confiance en eux.

Ces ateliers sont véritablement appréciés des élèves. En effet, bien qu'ils soient effectués au sein de l'établissement sco-

laire, en présence de leur enseignant, l'accent est mis sur le libre choix de chacun. Le bénévole précise bien son statut d'animateur, et non de professeur, les enfants ne sont jamais ni notés ni évalués. Preuve de leurs succès, ces ateliers sont très majoritairement reconduits d'une année sur l'autre.

Depuis cette année, nous sommes sollicités pour la toute première fois pour intervenir dans des classes composées exclusivement d'un public autiste et cela rencontre le même succès. Tous les élèves ULIS se sentent encouragés par la bienveillance des bénévoles à leur égard.

Comment recrutez-vous les bénévoles ?

Cette démarche est désormais très soutenue par le rectorat. Les enseignants impliqués dans le projet communiquent également beaucoup entre eux sur cette activité spécifique, ce qui fait que de plus en plus d'établissements font appel à nous.

Par ailleurs, c'est très principalement grâce au bouche-à-oreille que les bénévoles sont recrutés (aucune spécificité n'est requise mise à part la motivation

Zoom sur Lire et faire lire

et l'attrait pour le projet). Il faut toutefois avoir la possibilité d'honorer son engagement pendant la période scolaire. Aujourd'hui, 14 bénévoles interviennent dans 25 établissements parisiens.

Comment les bénévoles sont-ils formés ?

Il n'y a pas de formation à proprement parler. Avant de commencer leurs ateliers dans une affectation, les nouveaux bénévoles assistent à une ou plusieurs séances avec le référent de Lire et Faire Lire en ULIS. Ainsi, ils prennent conscience de la réalité de ce qu'est cet atelier. Par la suite, le nouveau bénévole est accompagné dans sa structure d'affectation. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un atelier assez informel dans lequel les échanges et la liberté de chacun sont mis en avant, il n'y a pas de méthode précise à suivre pour mener sa séance. Les bénévoles selon leur personnalité mettent en place leur propre approche, en faisant évidemment preuve de bon sens.

Quels types de livre faites-vous lire lors de ces ateliers ?

Selon les années et les classes, différents livres sont choisis par les bénévoles, toujours en accord avec les responsables

ULIS. Il s'agit de livres illustrés, abordant différentes thématiques. Le principe est de se servir de ces livres comme support pour des échanges spontanés lors des séances.

Deux livres ont la faveur de notre sélection :

- «Les Drapeaux du Monde» de Sylvie Bednar [La Martinière Jeunesse]
- «Aventuriers, explorateurs et grands voyageurs» de Richard Beugné [Milan Les Encyclopédies]

D'autres livres font également parti des choix possibles :

- «Les Grandes Routes (De la Route de la soie à la Route du thé)» d'Annick de Giry [Seuil]
- «Petits Secrets des Grands Monuments de Paris» de Safia Amor [Parigramme]
- «Je consomme, donc je suis» de Benoît Heilbrunn [Nathan]
- «VENI VIDI VICI» de Anne Jonas Nancy Ribard [La Martinière Jeunesse]
- «Paris en Records» d'Isabelle Mayaud [Parigramme]



Les rencontres institutionnelles

Cette rubrique présente l'agenda de la Présidente et du Directeur général de l'UDAF de Paris et les contacts réguliers entretenus avec les partenaires publics et le réseau familial

| | | | |
|----------|--|-------|--|
| 15/09 | Conseil de famille des pupilles de l'Etat | 09/10 | Bureau URAF |
| 4/10 | DRHIL | 13/10 | Conseil de famille des Pupilles de l'Etat |
| 26/09 | Journée de travail avec l'UNAF sur le DUD : Document unique de délégations | 13/10 | Journée des directeurs UDAF |
| 27-29/09 | Séminaire CAF | 14/10 | Journée des présidents et des directeurs UDAF |
| 06/10 | Journée des administrateurs UDAF qui siègent au sein des Conseils d'administration des CAF | 25/10 | Participation au schéma départemental des services proposés aux familles |
| | | 16/11 | CA du CAS-VP |

Agenda et réunions UDAF

| | |
|-------|------------------------|
| 7/09 | Bureau UDAF |
| 26/09 | CA UDAF |
| 24/10 | Session d'intégration |
| 26/10 | CA UDAF (budgets) |
| 07/11 | Commission de contrôle |
| 14/11 | Session intégration |
| 30/11 | Bureau UDAF |